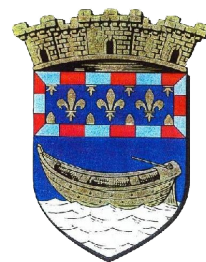


LE CANARD DES VALERICAINS



ÉDITO

À Saint-Valery-sur-Somme, les bonnes idées fleurissent avec entrain, comme en témoignent les initiatives collectives et individuelles qui font l'actualité. Parmi elles, la première édition du concours d'épouvantails qui a rassemblé petits et grands dans un esprit de créativité et de convivialité ; ou encore la belle énergie déployée par nos associations sportives pour la bonne cause, que ce soit Octobre Rose ou le Téléthon. Dans une autre mesure, citons aussi le pari de Léo Leconte et Maxence Farand, à découvrir dans ce journal, deux jeunes entrepreneurs qui ont choisi de développer leur activité à Saint-Valery-sur-Somme.

C'est dans cette même dynamique que j'ai le plaisir de vous annoncer la mise en place du premier budget participatif de Saint-Valery-sur-Somme. Ce dispositif, qui a fait ses preuves dans de nombreuses collectivités, vous donne la possibilité en tant qu'habitants de proposer des projets qui seront financés par la commune. L'enveloppe budgétaire de 20 000 euros allouée à cette initiative permet à chacun d'imaginer et de soumettre des idées

concrètes pour améliorer notre quotidien, embellir nos espaces publics, ou encore encourager des actions sociales, culturelles ou environnementales.

Ce budget participatif repose sur un principe simple : vous proposez, vous sélectionnez, nous réalisons. Chaque citoyen, qu'il soit en résidence principale ou secondaire, peut participer et soumettre une ou plusieurs idées. Le dépôt des projets est ouvert jusqu'au 27 janvier 2024. Avec ce dispositif, je souhaite que vous puissiez devenir des acteurs directs du développement de notre ville. Vos idées comptent, et cette initiative est l'occasion de transformer vos aspirations en projets concrets qui bénéficieront à l'ensemble de la collectivité.

Nous vous invitons donc à participer pleinement à cette démarche. Proposez vos idées, votez pour les projets qui vous inspirent, et ensemble, continuons à bâtir une ville qui reflète l'énergie et l'enthousiasme de ses habitants.

Daniel CHAREYRON
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

ÉVÉNEMENT

L'Entrepôt des Sels accueille le jeu-spectacle « Champions en Pays de Somme »



Le célèbre jeu-spectacle qui teste vos connaissances sur le patrimoine samarien sera à l'Entrepôt des Sels ce vendredi 8 novembre 2024 à 20h30.

La première partie de la soirée est consacrée à la finale des « Graines de Champions » où de nombreuses écoles de l'ouest du département se disputeront la qualification. Puis place à la demi-finale adultes : une belle soirée ludique et conviviale en perspective !

Attention : de nombreuses places seront occupées par les écoles en première partie de soirée, nous vous conseillons d'arriver en avance. Entrée libre.

ZOOM SUR...

- VOUS PROPOSEZ
- VOUS SÉLECTIONNEZ
- NOUS RÉALISONS

1^{ER} BUDGET participatif

DE SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME

Proposez vos idées jusqu'au 27 janvier!

en mairie ou en ligne sur saint-valery-sur-somme.fr/budgetparticipatif-2024



► Lancement du premier budget participatif à Saint-Valéry-sur-Somme : impliquez-vous dans la vie locale !

Vous avez des idées pour améliorer le cadre de vie à Saint-Valéry-sur-Somme ? C'est le moment de les partager ! Cette année, la municipalité met en place son premier budget participatif, invitant l'ensemble des Valericains et Valericaines à participer activement à la vie locale. Mode d'emploi :

Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

Le budget participatif est une démarche qui permet aux citoyens de proposer et de sélectionner des projets pour la commune qui seront financés et réalisés par la municipalité. Pour l'année 2024-2025, la Ville de Saint-Valéry-sur-Somme met à disposition un budget de 20 000€. Ce montant pourra être utilisé pour financer un seul grand projet ou être réparti entre plusieurs initiatives.

Qui peut participer ?

Chaque habitant de Saint-Valéry-sur-Somme, à partir de 10 ans, peut proposer un ou plusieurs projets.

Quels types de projets sont attendus ?

Embellissement d'un quartier, installation de nouvelles infrastructures, mise en place de nouveaux loisirs... Tous les thèmes peuvent être abordés et toutes les idées sont les bienvenues, à condition qu'elles remplissent quelques critères :

- être d'intérêt général et accessible au plus grand nombre
- ne pas dépasser le budget de 20 000€ à la réalisation et ne pas générer de coûts de fonctionnement trop élevés pour la ville (eau, électricité, personnel)
- ne pas être en contradiction avec les documents régisseurs de la Ville tels que le PLU ou le plan de gestion différenciée des espaces verts par exemple
- pas de projets à caractère commercial, politique ou religieux

Participez dès maintenant !

Le règlement complet et les formulaires sont disponibles dès maintenant en mairie et sur notre site saint-valery-sur-somme.fr/budget-participatif-2024 Une question ? Contactez-nous au 03 22 60 39 26 ou par mail à l'adresse communication@saint-valery-sur-somme.fr



Calendrier des étapes du budget participatif

- jusqu'au 27 janvier 2025 dépôt des projets
- février 2025 études de faisabilité et publication des projets
- du 24 février au 24 mars 2025 sélection citoyenne
- avril 2025 validation des projets en Conseil Municipal
- à partir de mai 2025 réalisation des projets



Comment soumettre un projet ?

Pour proposer un projet, rien de plus simple ! Vous pouvez déposer votre dossier en ligne ou directement à la mairie dans l'urne dédiée, avant le 27 janvier 2025. Le dossier doit comporter un titre, une description détaillée, une estimation budgétaire et, si possible, des documents tels que des photos ou des plans pour mieux illustrer votre idée. Un formulaire standardisé sera mis à disposition pour faciliter le dépôt des projets, aussi bien en version papier qu'en ligne.

Que se passe-t-il ensuite ?

Les projets seront examinés pour s'assurer de leur recevabilité, puis ce sera à vous de jouer ! Les projets reçus seront publiés et chaque résident pourra choisir ses trois préférés à l'occasion de la sélection citoyenne. Le vote pourra se faire par le biais d'un coupon-réponse à remplir, disponible dans le journal municipal ou directement à la mairie. Les résultats des votes seront ensuite pris en compte lors du prochain Conseil Municipal qui validera les projets à réaliser en fonction du budget disponible.

C'EST D'ACTU

► Ouverture du Hop'Scape

Un nouvel espace de loisirs ouvre ses portes à Saint-Valéry-sur-Somme, combinant détente, jeu et convivialité. Situé Allée du Lilas de Mer, *Hop'Scape* propose une combinaison originale d'activités pour tous les âges. Au centre de ce projet : l'escape game, un concept encore méconnu de certains. Le principe est simple : les joueurs sont enfermés dans une pièce et doivent résoudre une série d'énigmes en un temps limité pour en sortir. Une activité immersive, stimulante et divertissante, en plein essor pour les sorties familiales ou entre amis, mais aussi très plébiscitées par les entreprises.

Hop'Scape offre aussi bien d'autres possibilités pour se divertir. Il est possible d'y regarder des matchs sur grand écran, de s'affronter lors d'une partie de fléchettes ou de baby-foot ou encore de se retrouver autour de jeux de société. Le bar - locavore s'il-vous-plaît ! - permet également de partager un verre et prolonger ainsi les moments de convivialité.

Derrière cette aventure, se trouvent deux amis de longue date, Léo Leconte et Maxence Farand, férus d'escape game. Grâce au soutien de leurs proches, ils ont pu concrétiser leur projet en aménageant cet espace avec soin et passion, officiellement ouvert depuis le 19 octobre.

Les associés ont encore de nombreux projets pour faire évoluer leur espace de loisirs, avec l'idée de proposer encore plus d'activités et d'événements à l'avenir. *Hop'Scape* est donc promis à grandir et à devenir un point de rencontre incontournable pour les Valericains et nos visiteurs !

► Téléthon 2024 : relevez le défi !

Les associations sportives de Saint-Valéry-sur-Somme se mobilisent pour un week-end de sport et de solidarité au profit du Téléthon. Deux événements majeurs sont à l'affiche les 29 et 30 novembre : les 24 heures du tennis et les 24 heures du running !

Le Tennis Club Valericain (TCV) invite tous les passionnés de tennis à participer à son défi : jouer en continu pendant 24 heures. L'événement débutera le vendredi 29 novembre à 18h et se poursuivra jusqu'au samedi 30 novembre à la même heure. Les participants pourront rejoindre l'équipe FEDERER ou l'équipe NADAL, et réserver 1h ou 2h de jeu en simple ou en double. Cet événement est ouvert à tous, licenciés ou non. C'est une occasion unique de partager un moment convivial tout en soutenant une belle cause. La participation est de 5€, reversés au profit de Téléthon. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, rendez-vous au club, sur la page Facebook du TCV ou contactez le 07 89 23 52 02.

En parallèle, l'association Courir en Baie de Somme propose également les 24 heures du running, qui débiteront le même jour, le 29 novembre, à 18h, avec un départ de la place des Pilotes. Les coureurs s'échangeront le relais pendant 24 heures, et le dernier relayeur arrivera juste à temps... pour le Marché de Noël le samedi 30 novembre !

► Inscrivez-vous à la salle multisports

Après plusieurs mois de travaux, la nouvelle salle de sports située route d'Eu a accueilli ses premiers usagers le samedi 19 octobre à l'occasion d'une journée portes ouvertes. Les curieux ont pu découvrir ce nouveau lieu d'entraînement avec ses deux espaces distincts et complémentaires, l'un pour le renforcement musculaire et l'autre pour les cours collectifs. Toutes les informations nécessaires sont disponibles dans le dépliant qui vous a été distribué il y a quelques jours, et peuvent être retrouvées sur notre site internet ou directement en mairie. On n'attend plus que vous !



RETOUR EN IMAGES

Octobre Rose : solidarité et mobilisation pour la recherche

En ce mois d'octobre, Saint-Valéry-sur-Somme s'est une nouvelle fois parée de rose pour la lutte contre le cancer du sein. En plus des sensibilisations orchestrées par la Communauté d'Agglomération et la séance cinéma gratuite à l'Entrepôt des Sels, c'est le Tennis Club Valericain qui a organisé une journée spéciale pour les femmes. Si les participantes jouaient gratuitement, un don de 10 € était demandé aux accompagnants, reversé à la Ligue contre le cancer pour soutenir la recherche. Un bel élan de solidarité !



Radieuse Matelote

Le samedi 5 octobre, la traditionnelle Matelote a réuni des sportifs de tous niveaux sous un beau soleil automnal. Bravo aux participants, marcheurs et coureurs, et merci aux bénévoles et aux organisateurs de l'association Courir en Baie de Somme qui ont assuré la réussite de cet événement !

La science en immersion à Saint-Valéry

Dans le cadre de la Fête de la Science, l'Entrepôt des Sels a accueilli le Festival du CNRS Hauts-de-France, offrant des ateliers et démonstrations pour tous. Chercheurs et chercheuses ont partagé leurs savoirs avec enthousiasme à travers des expériences interactives et surprenantes. Élèves, associations et curieux de tous âges ont ainsi pu plonger au cœur des mystères scientifiques, entre curiosité et émerveillement. Une édition réussie qui a fasciné petits et grands !



Petite leçon d'escrime

Avant leur spectacle du 15 octobre à l'Entrepôt des Sels, les comédiens de « Zorro, le fléau de Capistrano » ont initié les jeunes Valericains à l'art de l'escrime. Les élèves des écoles Notre-Dame et des Corderies ont pu s'immerger dans le rôle du justicier masqué le temps d'une aventure éducative !

VOTRE AGENDA

LE CINÉMA

📍 à l'Entrepôt des Sels

Tarif unique : 3€. Pas de réservations, billetterie sur place. Ouverture des portes 30 minutes avant le début de la séance.

« Police Python 357 » (policier)

🕒 mercredi 6 novembre à 20h30 / durée : 2h05

« Bambi 2 » (animation, dès 6 ans)

🕒 mercredi 13 novembre à 14h / durée : 1h15

« Love again : un peu, beaucoup, passionnément » (romance)

🕒 jeudi 14 novembre à 20h30 / durée : 1h45

« Lucas, fourmi malgré lui » (animation, dès 6 ans)

🕒 mercredi 20 novembre à 14h / durée : 1h29

« Winter break » (comédie)

🕒 jeudi 28 novembre à 20h30 / durée : 2h14

« Les Trois Mousquetaires : Milady » (romance)

🕒 jeudi 05 décembre à 20h30 / durée : 2h

« Migration » (animation, dès 6 ans)

🕒 mardi 11 décembre à 14h / durée : 1h22

« Wish - Asha et la bonne étoile » (animation, dès 6 ans)

🕒 lundi 23 décembre à 14h / durée : 1h42

« Mickey, la magie de Noël » (animation, dès 3 ans)

🕒 vendredi 27 décembre à 14h / durée : 1h05

« Wonka » (fantastique, familial)

🕒 lundi 30 décembre à 14h / durée : 1h57

EXPOSITION

« Nuancier de la poudre et des vagues » de Pierre Mabilille dans le cadre de l'opération Le FRAC Picardie s'installe en baie de Somme !

🕒 jusqu'en janvier 2025

📍 au Lieu Noir, place des pilotes



Après avoir invité Camille Chastang à occuper le lieu noir pendant la première partie de l'année, le Frac propose à Pierre Mabilille d'achever cette parenthèse valericaine pour présenter un ensemble de dessins au pastel qui témoignent de son projet de recherche en cours.

Pierre Mabilille déploie une nuée de dessins au pastel de différents formats qui nous plonge dans un univers fait d'aplats de couleurs et de formes géométriques répétées. En lien avec l'environnement immédiat de la vitrine, l'exposition s'inspire de la baie de Somme par le biais de jeux chromatiques ornementaux rappelant les multiples reflets des vagues et de l'éstran.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Daniel CHAREYRON

CONCEPTION : Service Communication

IMPRESSION : MCD Communication - 2 000 exemplaires

PHOTOS : Mairie de Saint-Valery-sur-Somme

CONTACT : 19 place Saint-Martin, 80230 Saint-Valery-sur-Somme

TÉL : 03 22 60 39 20 | MAIL : mairie@saint-valery-sur-somme.fr

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

106^{ème} anniversaire de l'Armistice

🕒 11 novembre 2024 à partir de 10h30



À l'issue d'une messe célébrée à 10h30 avec le concours de la Batterie fanfare des Sapeurs-Pompiers de Saint-Valery-sur-Somme, à la mémoire des Français tombés au champ d'honneur :

> Formation du cortège officiel, place St Martin à 11h30, qui se rendra au Monument aux Morts : recueillement, dépôt de gerbes, lecture de manifestes

> Le cortège se rendra ensuite au cimetière militaire : recueillement, dépôt de gerbe
> retour à la mairie, décorations

RÉCITAL

« Opéra et mélodies charmantes » par Elise Archambault

🕒 samedi 23 novembre à 20h30

📍 à l'Entrepôt des Sels



Diplômée en 2002 de l'École nationale de musique de Mâcon, Elise Archambault obtient sa médaille d'or à l'unanimité avec les félicitations du Jury. On a pu la voir en 2005 dans Léonore de Beethoven au théâtre des Champs-Élysées à Paris, dirigé par Mark Minkowski.

De Carmen à West Side Story, entre raretés et grands classiques, toutes époques et tous styles confondus, ce concert s'adresse autant aux néophytes qu'aux mélomanes et promet un beau moment de musique et de bonne humeur.

Elise Archambault, soprano joyeuse et communicative à la voix rayonnante, propose ce rendez-vous musical original et festif afin de partager sa passion de la belle musique et des beaux mots. Elle livre avec simplicité et entraîne les grands traits d'un opéra, quelques touches de la vie des compositeurs et aussi de jolies anecdotes sur la sienne !

En quelques mots, la complicité s'installe avec le public et la magie opère. La voix généreuse, l'humour, la finesse d'interprétation sont alors tout au service de ce partage de la musique et de l'instant.

Elle sera accompagnée par Pablo Ygout, pianiste au touché subtil et expressif, accompagnateur attentif et passionné.

Tout public. Tarif plein : 15 euros. Tarif réduit : 9 euros (-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi). Réservations sur saint-valery-sur-somme.fr/elise-archambault ou au 03 22 60 39 29. Paiement sur place le jour de la représentation en chèques ou en espèces (pas de CB).

🌐 saint-valery-sur-somme.fr

📱 @SaintValerysurSomme

📧 saint_valery_sur_somme

CONFÉRENCE

« Les gens de trait à la fin du Moyen-Âge : arbalétriers et archers en Europe occidentale » par Florent Décamps, proposé par la Société d'Archéologie et d'Histoire

🕒 samedi 30 novembre à 15h

📍 à l'Entrepôt des Sels



Pour tirer avec leurs armes, les gens de trait utilisaient des projectiles dont la diversité témoigne d'une typologie foisonnante. Les gens de trait disposaient d'un équipement hétéroclite et, contrairement aux chevaliers lourdement armés, étaient vêtus de protections plus sommaires. Ainsi, on opposait l'homme de trait à l'homme d'armes dans une perspective à la fois militaire, par leur arme, et sociale, par leur statut.

En Europe occidentale, les chefs militaires employaient généralement ces gens de guerre soit par le « recrutement intérieur », au sein de leur espace géographique, soit par l'appel à des mercenaires et des étrangers. La fin du Moyen Âge vit l'essor de cette catégorie de combattants sur plusieurs points qui méritent d'être abordés. De manière générale, les gens de trait ont longtemps souffert d'une vision négative mais leur polyvalence en faisait des soldats capables de s'illustrer dans tous les aspects de la guerre. Ils étaient utiles dans les opérations de faible ampleur, lors des expéditions navales et terrestres, lesquelles aboutissaient parfois à des batailles, et dans la guerre de siège.

Si l'Angleterre ouvrit la voie à l'essor d'une société du tir à l'arc — que les succès anglais confirmèrent pendant la guerre de Cent Ans (1337-1453) — cette pratique fut aussi encouragée par les autorités en France. Cependant, dès le XVe siècle, l'émergence d'autres stratégies guerrières favorisa le déclin de l'archerie militaire.

CABARET

« D.I.S.C.O. » par Les Petites Folies

🕒 vendredi 13 décembre à 20h30

📍 à l'Entrepôt des Sels



« DISCO » n'est pas qu'un simple spectacle, c'est un véritable plongeon dans l'univers électrisant des années 70 et 80 qui vous attend ! Le public aura l'occasion de redécouvrir les rythmes endiablés et les mélodies inoubliables qui ont marqué cette époque dorée de la musique. Des icônes comme BONEY M, ABBA, Claude François, Earth, Wind & Fire, Michael Jackson, ou encore Donna Summer seront à l'honneur.

Tout public. Tarif plein : 15 euros. Tarif réduit : 9 euros (-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi). Réservations sur saint-valery-sur-somme.fr/disco ou au 03 22 60 39 29. Paiement sur place le jour de la représentation en chèques ou en espèces (pas de CB).